

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

M22- 0040791

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1735 Société : R.A.M. 171425

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : A. R. A. N. I. Bouchaïb

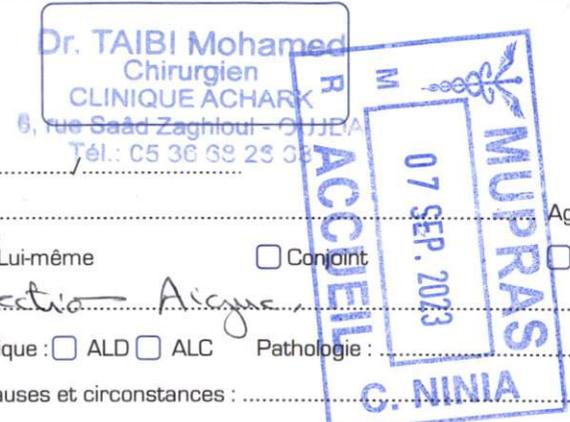
Date de naissance : 02/06/1951

Adresse : 137, Lot Haj Fatch N°5 oulfa

Tél : 06-66-198624 Total des frais engagés : 1.062,8 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection Aiguë

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Oujda Le : 01/09/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com





Oujda, le 19/07/2023



Crpte mdr.

Nr : Amrani Bouchaib.

Né : en 1951.

RC : - suivie pour pathologie urologique - systématique  
- HTA systématique

Motif : admis au urg- pour Fievre Aigue.  
depuis 2 jours.

CAT :

- ARTER - Auscultation pulmonaire Normal ; cardiaque - Normal  
- Abdomen souple, pas de signes particuliers. Fievre isolée.  
- TA : 14/107, To : 39,5 FC : 92 bpm.

- VUE + Apatel

- NFS : GB 8410.

Hg : 12,6.

Leucopénie à 1236.

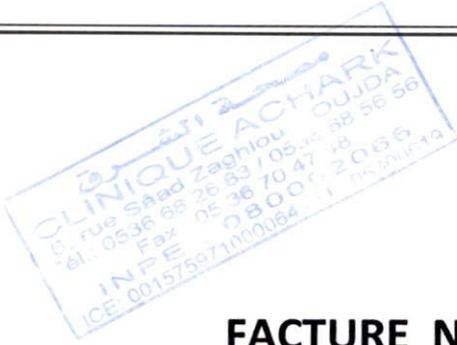
Plaquettes 170000

Dr. TARI Mohamed  
Chirurgien  
CLINIQUE ACHARK  
Rue Saâd Zaghloul - Oujda  
Tél: 0536 68 56 56

# CLINIQUE ACHARK



# مصحة الشرق



Oujda, le 19/07/2023

**FACTURE N° : 07/23**

**Nom et Prénom du patient :** M<sup>r</sup> Amrani Boukraïb

Désignation	COEF.O U QTé	P.U.H.T	Montant H.T
Consultation + perfusion	1	600	600.00Dh
		<b>Total Non Taxable</b>	600.00DH
		<b>Total Taxable</b>	00.00DH
		<b>Net à Payer</b>	<b>600.00DH</b>

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : SIX CENT Dirhams.



Oujda, le .....

Facture N° : 143/0723

Date d'entrée :	19/07/2023	Date sortie :	
Nom et prénom :	Monsieur AMRANI Bouchaib		
Détails des Actes :	- NFS		100.00
Désignation			Total
Total des Actes			100.00
Total			100,00

Arrêtée la présente facture à la somme de cent Dirhams



# LABORATOIRE ZEGHLI D'ANALYSES MEDICALES

Dr ZEGHLI Hassane  
Pharmacien biologiste  
Lauréat de la faculté de médecine de RABAT  
71 BD ALLAL BEN ABDELLAH OUJDA  
Tél : 0536 683 536 Fax: 0536 688 589

Dossier ouvert le : 19/07/23

Prélèvement reçu à 20:37

Edition du : 19/07/23

Monsieur AMRANI BOUCHAIB

Réf. : 23G808

Page : 1

## Compte Rendu d'Analyses

### HEMATOLOGIE

#### HEMOGRAMME

Sur Automate Sysmex XN-530 et XT 2000i.

Normales  
(Homme Adulte)

#### NUMERATION ERYTHROCYTAIRE

Globules rouges ----- :	3,99 * M/mm <sup>3</sup>	4,5 - 5,55
Hémoglobine ----- :	12,6 * g/100 ml	13 - 17
Hématocrite ----- :	37,8 * %	40 - 50
- V.G.M. ----- :	94,7 μ <sup>3</sup>	82 - 98
- T.C.M.H. ----- :	31,6 pg	28 - 32
- C.C.M.H. ----- :	33,3 g/dl	30 - 35

#### NUMERATION -FORMULE LEUCOCYTAIRE

Globules blancs ----- :	8 410 /mm <sup>3</sup>	4000 - 10000
Polynucléaires Neutrophiles ----- :	74,0 % Soit : 6 223 /mm <sup>3</sup>	50 - 70 (2000 - 7500)
Polynucléaires Eosinophiles ----- :	0,5 % Soit : 42 /mm <sup>3</sup>	1 - 3 (40 - 300)
Polynucléaires Basophiles ----- :	0,5 % Soit : 42 /mm <sup>3</sup>	< 1 (< 100)
Lymphocytes ----- :	14,7 % Soit : 1 236 /mm <sup>3</sup>	20 - 40 (1500 - 4000)
Monocytes ----- :	10,3 % Soit : 866 /mm <sup>3</sup>	1 - 8 (40 - 800)

#### NUMERATION PLAQUETAIRE

Résultat ----- :	170.10 <sup>3</sup> /mm <sup>3</sup>	150 - 400
V.P.M. ----- :	10,2 μ <sup>3</sup>	7 - 12

CLINIQUE ACHARK  
Urgences  
Zeghloul - Oujda  
05 36 68 56 56



# مصحة الشرق

## CLINIQUE ACHARK

PHARMACIE HAY LA MARCHE  
Dr. KHALLOUJ Bekkayne  
Lotis Essalama - Lot num 869  
OUJDA - Tél: 0536 51 06 48  
INPE: 082092800

6, rue Saâd Zaghloul - OUJDA  
Tél.: 05 36 68 56 56 / 05 36 69 22 22 / 05 36 69 77 77 / 06 61 14 76 16  
Fax: 05 36 70 47 48 / 05 36 68 03 21

Oujda, le 19/07/2022

مصحة الشرق  
CLINIQUE ACHARK  
6, rue Saâd Zaghloul - OUJDA  
Tél.: 0536 68 26 83 / 0536 68 56 56  
Fax: 05 36 70 47 48  
INPE: 082092800 - IF: 0530002066  
ICE: 00157597

Amrâni Boulchaib.

9300 x 2  
18600

1) Levamox 1g

1460 1s x 31 pd

2) Paralid 1g

9900 1p 16h. si Fievre.

3) Maref 3007

6320 1p 1/2 session.

4) Sticsan 50

36280 1p x 21 p

PPU 93DH00 LOT 21021 6  
EXP 01/2025

PPU 93DH00 LOT 21021 4  
EXP 01/2025

PPU 14DH60  
EXP 08/2025  
LOT 26061 9

FMM87. 1025  
LOT 7 PER  
Prix 99.00

63,20

Dr. TAIBI Mohamed  
Chirurgien Service Urgences  
CLINIQUE ACHARK  
6, rue Saâd Zaghloul - OUJDA  
Tél.: 05 36 68 56 56